

Les Brandes de la Pierre-là n°4

Des propriétaires forestiers parlent de biodiversité

En partenariat avec la LPO Vienne, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Poitou-Charentes a organisé en décembre dernier une réunion technique de terrain sur le thème «Forêt et Biodiversité». La dizaine de propriétaires réunis au domaine de Coudroux chez M. et Mme Colmou-Durand ont pu appréhender concrètement la notion de biodiversité forestière et apprendre quelques conseils pour la préserver. En France, 60% des mammifères et un tiers des oiseaux sont inféodés aux écosystèmes forestiers. En forêt, la biodiversité assure différents rôles. Elle est une précieuse alliée pour le sylviculteur car elle participe aux défenses naturelles des boisements en les protégeant contre les parasites. Pour la régénération des peuplements, les oiseaux y contribuent en dispersant les graines et la microfaune du sol favorise leur développement. La biodiversité assure également un rôle social et culturel en offrant des paysages diversifiés et des lieux agréables pour la promenade.

Pour accompagner les propriétaires dans une démarche de gestion durable des forêts, le CRPF a développé un outil permettant d'évaluer la biodiversité de leur forêt. L'Indice de Biodiversité Potentielle permet, à partir de critères simples, d'estimer la capacité d'accueil de la forêt pour les êtres vivants et de diagnostiquer les points améliorables. On s'intéresse notamment à la richesse en essences forestières autochtones, à la présence de milieux ouverts ou aquatiques ou à la densité de bois mort. Cet outil peut s'utiliser lors de l'élaboration du Plan Simple de Gestion pour décrire les peuplements forestiers.

2014



Lettre d'information
Natura 2000



Les propriétaires forestiers réunis sur
le terrain (CELINE GRACIEUX)



Pour une gestion durable des forêts

La gestion durable des forêts permet d'assurer à long terme leur productivité, leur capacité de régénération et leur diversité biologique. Pour ce faire, les propriétés de plus de 25 hectares ont obligation d'élaborer un Plan Simple de Gestion (PSG) de leur forêt, qui définit des objectifs de gestion et prévoit un programme de coupes et de travaux pour une période d'au moins 10 ans. Pour les forêts situées en site Natura 2000, le propriétaire doit également prendre en compte les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents. Les objectifs de gestion doivent alors être compatibles avec les enjeux de conservation de ces espèces et ces habitats. L'agrément du PSG confère l'obtention de la Garantie de Gestion Durable qui ouvre droit à des exonérations fiscales. En site Natura 2000, elle peut être obtenue en signant la **Charte Natura 2000**. ■

Entretien des landes à grande échelle

Les landes, localement nommées « brandes », sont une des richesses biologiques du site Natura 2000 et leur préservation figure dans les priorités d'actions du Document d'Objectifs.

Sans un entretien régulier, la lande vieillit, peu à peu colonisée par les arbres, au détriment des bruyères. En 2009, l'association Vienne Nature a réalisé une cartographie affinée des milieux de landes, souvent imbriqués avec les boisements de chênes ou de pins. Ce document permet de cibler les parcelles pour lesquelles des travaux d'entretien ou de restauration de la végétation sont nécessaires. Suite à cela, les propriétaires concernés ont été contactés. Lorsqu'ils le souhaitaient, des échanges avec l'animatrice du site ont abouti à la définition du programme et des modalités d'interventions. Celles-ci pouvant être réparties sur une ou plusieurs années en fonction de la surface de landes à rajeunir. Ainsi, 4 propriétaires dont le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels se sont portés volontaires et depuis l'automne 2011, ce sont 13,77 hectares de landes qui ont été entretenus sur le site (parcelles en rose sur la carte ci-contre). Les travaux ont été financés par l'État et l'Europe avec la signature de Contrats Natura 2000.



Entretien avec un broyeur forestier (CÉLINE GRACIEUX)

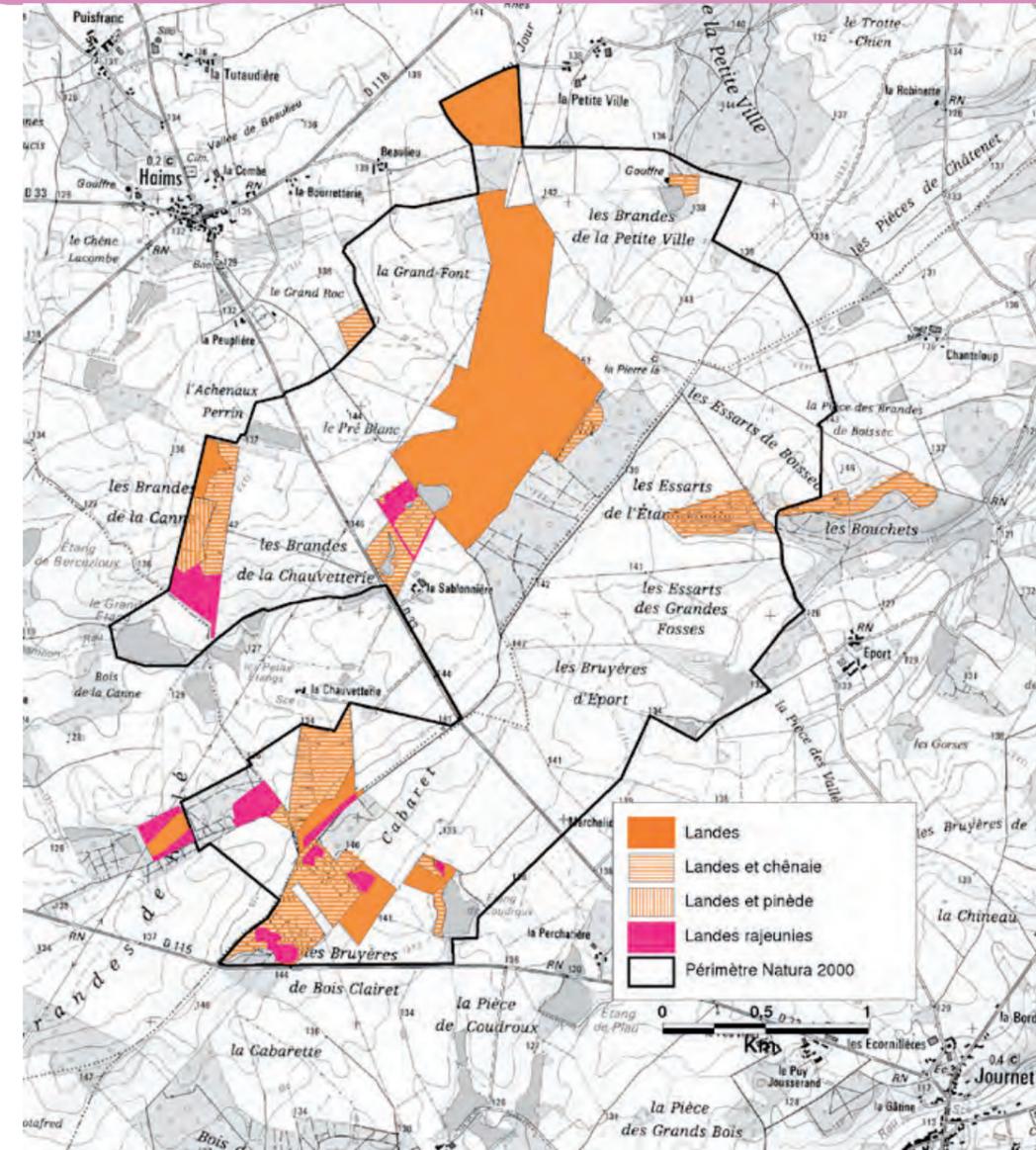
Fauche de la lande avec « Brandator » (THIERRY DUBOIS)



Les modes de gestion appliqués ont été adaptés en fonction de l'état des landes. Lorsqu'elle n'a pas été entretenue depuis plus de 15 ans, la végétation est très dense avec un mélange de bruyères et d'autres ligneux arborés comme la bourdaine. Cette lande dégradée nécessite des travaux de restauration avec un broyeur forestier. Plus de 10 ha de landes ont ainsi été restaurés par M. Redon, entrepreneur de Bellefonds. Pour les 3 hectares restants, la brande était plus jeune et donc en meilleur état ce qui a permis son exploitation par l'entreprise Guillet de Montmorillon. À l'aide de son « brandator », M. Guillet a récolté la brande qui a ensuite été utilisée pour la confection de filtres biologiques. Ce type d'entretien, par coupe avec exportation, est le mode de gestion le plus adapté à la préservation des landes car il permet d'évacuer la matière organique. En effet, la végétation des landes pousse sur des sols pauvres qu'il convient de ne pas enrichir au risque de favoriser le développement d'un autre type de végétation et donc de conduire à la disparition des landes.

Dès le premier printemps après les travaux, les bruyères ont repoussé souvent accompagnées par la molinie. C'est après une période de 12 à 15 ans que la prochaine coupe d'entretien pourra avoir lieu permettant ainsi la préservation durable des milieux de landes.

Répartition des landes sur le site Natura 2000 des Brandes de la Pierre-là (fond SCAN 25® IGN 2011)



FICHE D'IDENTITÉ



Gentiane pneumonanthe

- Petite plante vivace
- Tige dressée
- Longues fleurs bleues tachetées sur la face supérieure des pétales
- Floraison juillet-octobre
- Habitat : zone humide - landes, prairies, tourbières
- Plante hôte des larves d'un papillon, l'Azuré des moullières
- Espèce inscrite sur la liste rouge régionale
- Découverte sur le site des « Brandes de la Pierre-là » en 2013 dans un layon d'une parcelle de lande mésophile

(JEAN-CLAUDE THIAUDIÈRE)

Des propriétaires s'engagent dans la préservation des landes



INTERVIEW

Propriétaires de parcelles au sud du site, M. et Mme Colmou-Durand se sont engagés dans la démarche Natura 2000 depuis 2012 pour l'entretien de landes.

Aujourd'hui ils répondent à nos questions :

Quels sont les usages sur votre propriété ?

La propriété est organisée en 2 parties. Il y a d'un côté une exploitation agricole pour la production de céréales et de l'autre un grand ensemble boisé avec des parcelles de landes, quelques prairies et des cultures pour la faune sauvage. L'ensemble est ponctué de plusieurs mares et d'un étang. Nous y pratiquons 2 ou 3 fois par an la chasse au gros gibier. Quant aux boisements, ils ne font pas l'objet d'une gestion particulière hormis la récolte occasionnelle de bois de chauffage.

Comment percevez-vous les milieux de landes ?

Sur notre propriété, les landes font partie intégrante du massif forestier avec, là où les sols sont plus pauvres, de grandes étendues dominées par les bruyères, les ajoncs et les graminées. Parcourant régulièrement ces milieux, nous avons remarqué qu'ils étaient fréquentés par de nombreux animaux, que ce soient les insectes, les oiseaux, les reptiles ou les mammifères qui y trouvent refuge.

Pourquoi avoir signé un contrat Natura 2000 ?

Comme pour les boisements, nous ne pratiquons pas de gestion particulière des landes. Or en vieillissant, la végétation de ces milieux se transforme et les bruyères disparaissent peu à peu. Nous avons donc signé un contrat pour financer des travaux de rajeunissement dans le but de régénérer les landes et sauvegarder ainsi les multiples espèces qui les fréquentent.

Quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Cette action a été menée en très bonne concertation avec la LPO Vienne, l'animateur du site Natura 2000, notamment pour le choix des parcelles. Nous sommes également très satisfaits du travail réalisé par monsieur Redon [entreprise de travaux forestier située à Bellefonds, NDRL] qui a parfaitement respecté les dates des travaux en adéquation avec notre pratique de la chasse.



Bruyères (VERONIQUE GAUDUCHON)

Les landes rajeunies (à gauche) chez M. et Mme Colmou-Durand (CELINE GRACIEUX)



Au cœur des landes de Poitou-Charentes

SENSIBILISATION

En écho au programme régional pour la sauvegarde des landes initié en 2002 sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, l'exposition «Au cœur des landes de Poitou-Charentes», réalisée avec le soutien de la Région Poitou-Charentes, de la DREAL Poitou-Charentes et des Conseils généraux de la Vienne et de la Charente, a pour objet de mieux faire connaître ce milieu naturel exceptionnel.



En 7 panneaux, il est question de l'histoire de ce paysage emblématique de la région, sa faune et sa flore remarquables, les partenaires impliqués et les modes de gestion mis en œuvre pour préserver les milieux de landes. L'exposition est à votre disposition, n'hésitez pas à contacter la LPO Vienne au 05 49 88 55 22 si vous souhaitez l'emprunter pour la montrer !



Bilan de 5 années de Mesures Agro-Environnementales Territoriales

MAET

Alors que la future Politique Agricole Commune se dessine, dressons le bilan de 5 années de mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales Territoriales (MAET) sur le site Natura 2000 des «Brandes de la Pierre-là».

Ce site fait partie d'un grand territoire «Montmorillonnais» qui regroupe 4 autres sites Natura 2000 et couvre une surface de plus de 21 000 hectares dont 62% de parcelles agricoles. Depuis 2009 et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la LPO Vienne a informé et accompagné les exploitants volontaires dans cette démarche.

En contractualisant une MAET, les agriculteurs choisissent de mettre en œuvre sur leurs parcelles une gestion favorable à la faune et la flore patrimoniales. Ainsi, sur le seul site des «Brandes de la Pierre-là», ce sont 9 exploitations (69 sur l'ensemble du territoire) qui se sont engagées pour une durée de 5 ans. Parmi les mesures éligibles : l'entretien des haies, des arbres et des mares et la gestion extensive des prairies avec ou sans retard de fauche. Le choix des mesures et de leur emplacement a été défini en fonction des enjeux environnementaux identifiés sur le parcellaire et en concertation avec l'exploitant.

À l'échelle du territoire Montmorillonnais, le bilan des engagements fait état de 205 kilomètres de haies et 690 arbres protégés, 35 mares et 1 975 hectares de surfaces en herbe gérées favorablement. Nul doute que le Triton crêté, la Bondrée apivore ou la Pie-grièche écorcheur profiteront de la mise en place de ces mesures. Souhaitons maintenant que celles-ci se pérennisent et assurent la préservation durable des nombreuses espèces qui fréquentent les espaces agricoles du Montmorillonnais !



Prairie fauchée au nord du site Natura 2000
(CELINE GRACIEUX)

Une parcelle de landes, gérée par le CREN,
engagée dans la Charte Natura 2000
(CELINE GRACIEUX)



EN BREF

Le CREN signe la Charte Natura 2000

En 2013, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels a signé la Charte Natura 2000 pour les parcelles dont il est propriétaire sur la commune d'Haims. Les milieux concernés sont des landes, des boisements et une mare et couvrent une surface de 5,38 hectares. ■

À la recherche de la Cistude d'Europe

Une enquête réalisée en 2011 auprès des propriétaires d'étangs visait à évaluer la présence d'une tortue aquatique, la Cistude d'Europe. L'espèce avait déjà été observée à proximité mais jamais sur le site Natura 2000 et la densité de points d'eau rend sa présence potentielle. Il ressort de cette enquête que des individus

ont déjà été vus sur un étang au sud, mais qu'une autre espèce est également présente : la Tortue à tempes rouges également appelée Tortue de Floride. Il s'agit d'une espèce exotique introduite qui concurrence directement la cistude. Un inventaire départemental sera réalisé par Vienne Nature en 2014 pour définir la répartition de la Cistude d'Europe. ■



(ALAIN BOULLAH)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VIENNE

Animatrice locale

chargée du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :

Céline Gracieux
celine.gracieux@lpo.fr

LPO Vienne

389 avenue de Nantes - 86000 Poitiers

tél. 05 49 88 55 22

http://vienne.lpo.fr

Conception-réalisation © LPO Vienne - 2014
Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées durablement.